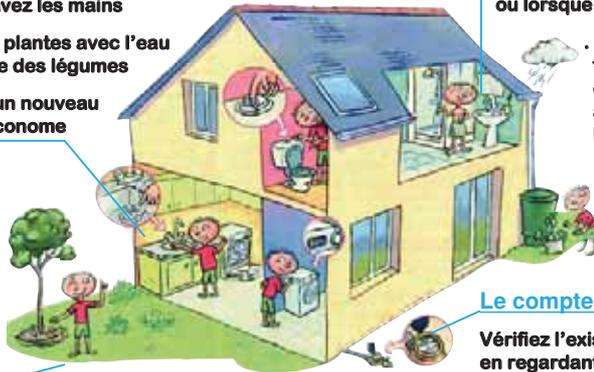


De bons tuyaux pour économiser l'eau à la maison

L'eau potable est un confort dont nous n'avons pas toujours conscience : il nous fait oublier que la ressource n'est pas inépuisable. Dans notre intérêt il est possible de réaliser jusqu'à 50% d'économies d'eau, en adaptant nos habitudes et en installant de petits accessoires pour un coût modique. Cela permet de réduire la facture, mais aussi de préserver les ressources et de maintenir les milieux aquatiques en bon état.

A la cuisine

- Utilisez le lave-vaisselle plus économique que la vaisselle à la main
- Fermez le robinet lorsque vous lavez les mains
- Arrosez vos plantes avec l'eau de nettoyage des légumes
- Choisissez un nouveau lave-linge économe



Au jardin

- Binez : 1 binage vaut 2 arrosages
- Paillez vos plants pour maintenir l'humidité dans le sol
- Plantez les plantes potagères selon leurs exigences d'exposition, d'arrosage et de sol
- Choisissez des plantes ornementales peu gourmandes en eau

A la salle de bain

- Une douche plutôt qu'un bain
- Fermez le robinet quand vous vous brossez les dents ou lorsque vous vous rasez
- Réutilisez l'eau froide qui s'est écoulée en attendant l'eau chaude

Le compteur

Vérifiez l'existence de fuites en regardant le compteur le soir puis le matin au lever

La voiture

Nettoyez votre voiture au lavomatique qui récupère et traite l'eau pour ne pas polluer l'environnement

Les équipements économes

Pour l'évier et le lavabo

- Le réducteur de débit ou l'aérateur

Ils limitent le débit à 7 litres par minute contre 12 litres pour un robinet classique.



Pour la douche

- Le réducteur de débit

- Le stop douche

Il interrompt la douche sans modifier la température.

- La douchette économe

Pour les WC

- Le WC à chasse d'eau double débit

Il consomme de 3 à 6 litres d'eau

- Le mécanisme adaptable

Il permet d'installer un mécanisme double chasse sur un réservoir classique de 9 litres

Pour le jardin

- Le système goutte à goutte

Il apporte la quantité strictement nécessaire d'eau aux plantes par le biais de tuyaux très fins.

- La récupération des eaux de pluie

Une cuve de récupération des eaux de pluie (surface ou enterrée) de 200 à 3000 litres, raccordée à la gouttière, permet de limiter l'utilisation d'eau potable voire de ne plus y recourir.



Vous trouverez ces matériels dans les magasins spécialisés et de plus en plus en grande distribution

Source du dessin "Au quotidien, j'adopte des gestes malins" : Syndicat des Eaux de Lillion

Et votre consommation ?



De janvier à avril 2008, des élèves de BTS "Economie Sociale et Familiale" du lycée de Mortain viendront vous rencontrer chez vous pour connaître vos habitudes de consommation d'eau.

Merci de leur réserver un très bon accueil !

Quelles économies réalisées ?

En adoptant tous les bons gestes et en équipant les pièces de la maison, il est possible de réaliser une économie annuelle de 142 € par personne.

Sur le site internet du SAGE de la Sélune, vous pouvez télécharger une plaquette sur les économies d'eau à la maison. Vous y retrouverez les bons gestes, les équipements, ainsi que des informations détaillées sur les gains financiers par personne et par foyer.

Alors, rendez-vous sur le Web !

Le Bois d'Ardennes, paradis des chauve-souris



Murin de Bechstein

De décembre à mars, les insectes se faisant rares, elle préfère hiberner. Chaque année la femelle a 1 petit qui pourra vivre jusqu'à 30 ans.

49 espèces existent en Europe et 33 en France. Le bois d'Ardennes à Ducey est un site exceptionnel qui abrite 14 espèces, toutes protégées. Plusieurs d'entre elles sont rares comme le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*). Celui-ci témoigne de l'intérêt hors du commun du bois d'Ardennes pour les chauve-souris. En effet, l'abondance d'insectes très variés et les cavités offertes par les très vieux arbres (plus de 120 ans) permettent au Murin de se reproduire et de vivre sur un espace de 80 ha. Partout ailleurs, au moins 250 ha lui sont nécessaires.

Un bois magique ?

La nature humide du site et la présence de nombreuses espèces d'arbres d'âges différents créent une multiplicité d'habitats pour la faune. La biodiversité est maintenue grâce à une bonne gestion du site. Les arbres ne sont pas exploités pour la vente et les seules interventions consistent à conserver les milieux naturels en l'état. Propriétaire du bois, qu'il a classé en espace naturel sensible, le Conseil général de la Manche gère le site en partenariat avec le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche, l'Office National des Forêts et certaines associations naturalistes dont le Groupe Mammalogique Normand. Saluons donc avec notre ami le Murin cette gestion écologique partenariale, garante de la conservation de son espèce !

SAGE de la Sélune : la mise en oeuvre débute !



Signature officielle de l'arrêté d'approbation du SAGE de la Sélune.

J-L Fargeas, Préfet de la Manche, est entouré par G Fradin, Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie; C Halbecq, M Ganné et J-P Dupuis, Vice-présidents de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE; M Thoury, Président de la CLE et J-F Le Grand, Président du Conseil général de la Manche.

Destiné à atteindre le bon état des eaux tout en conciliant les activités humaines, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sélune a été approuvé par M Jean-Louis Fargeas, Préfet de la Manche, le 20 décembre dernier. Un contrat de 5 ans liant les maîtres d'ouvrage, notamment les collectivités, ainsi que les partenaires financiers permettra de mettre en oeuvre les préconisations du SAGE.

Association BS2A - 2 Rue d'Avranches - 50240 Saint-James
Tél : 02 33 89 62 14 - E-mail : sage-selune@wanadoo.fr
<http://sage-selune.pagesperso-orange.fr>